

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

L'intervention du Pape, 337. — Un dilemme, 338. — Coup d'œil sur le monde catholique, 339. — Les exploits d'un Maire, 341. — L'Oiseau-Mouche, 342. — L'un des trois, 342. — Bilan des guerres du XIXe Siècle, 343. — Alphonse Deauder, 343. — Au Parlement Provincial, 443. — Réponse d'un prélat romain à un courtisan d'un roi de Prusse, 344. — Histoire du Cap-Santé, 344. — Memento hebdomadaire, 352. —

L'intervention du Pape

Le Pape est le chef de l'Eglise, le gardien des intérêts religieux de l'Eglise et des peuples.

C'est ce que proclame le Concile du Vatican dans les termes suivants:

“Si quelqu'un ose dire que le Pontife Romain, qui est le vrai successeur de Pierre à la tête de l'Eglise du Christ, n'a pas la pleine et suprême puissance de juridiction sur l'Eglise universelle, non seulement dans les choses qui appartiennent à la foi et aux mœurs, mais encore en ce qui est de la discipline et du gouvernement de l'Eglise répandue par tout l'univers; ou s'il ose dire que le Pontife Romain n'a que la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême; ou encore que ce pouvoir n'est point ordinaire et immédiat, soit sur toutes les Eglises et sur chacune d'elles, soit sur tous les fidèles et sur